



Réunion de Conseil Municipal du 31 Août 2020

PRÉSENTS : MM. et Mmes BARON Myriam, BONNAUD Alain, CAILLON Elise, DUHAIL Guillaume, FAUCHARD Ghislain, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, GOUDEAU Céline, GRIS Christopher, GUILBAULT Marie-Claire, JAUNET Jean-Yves, LOUINEAU Michel, LUCAS Martine, MERLET Christian, MIGNET Thierry, PEROCHEAU Annick, PUAUD Aurore, RICHARD Marie-Laure, WALLRICH Franck.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : GOUDEAU Céline

☐ Restaurant Scolaire – Construction Secteur de la Mairie : Contrat de maîtrise d'œuvre (Archi Urba Déco), et contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage (SPL) – demande subvention départementale « Contrat Vendée Territoire 2017-2020 »

Le Conseil Municipal, par 18 voix Pour et 1 abstention, a approuvé :

- la forfaitisation de la rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre s'élevant à 137 590,00 € HT, après négociation et maintien de la rémunération initiale (basée sur un coût travaux de 1 100 000 € HT),
- la forfaitisation de la rémunération de l'assistant à maîtrise d'ouvrage s'élevant à 48 576,24 € HT.
 - la proposition de M. le Maire (19 voix Pour), de solliciter une subvention de 294 407 € auprès du Département de la Vendée au titre du « Contrat Vendée Territoires 2017-2020 ».

☐ Restaurant Scolaire – Fonctionnement du service : Présentation de l'organisation pour la rentrée – Bilan financier 2019/2020

① Myriam BARON, Adjointe, a indiqué que 226 élèves étaient inscrits pour 242 à l'école soit 93 %. 7 agents communaux vont assurer la surveillance de cour et le service au restaurant où ils seront accompagnés par 4 salariés de la Sté Restoria et 3 bénévoles.

1^{er} Service de 12h à 13h30 (Fabienne RABAUD, Marie-Christine NUMA et Marie-Noëlle LOUINEAU et Annabelle FERNANDEZ) 127 enfants de la PS au CE1

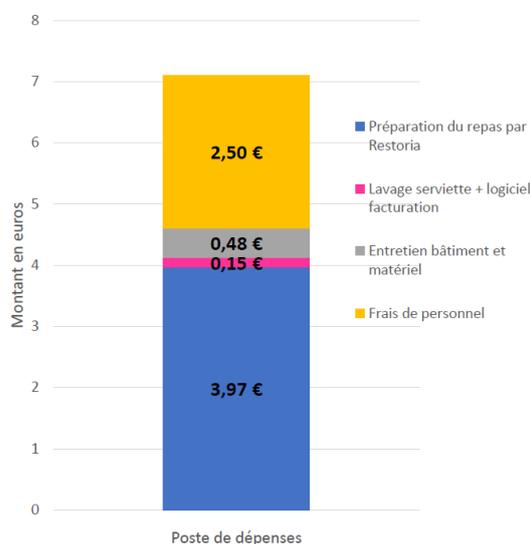
2^{ème} Service de 12h15 à 13h45 (Roselyne RAUTURIER, Nathalie CAUNEAU et Marie-Agnès HERBRETEAU) 99 enfants du CE2 au CM2.

Fabienne RABAUD assure chaque jour le pointage des enfants avec une tablette reliée au logiciel de facturation.

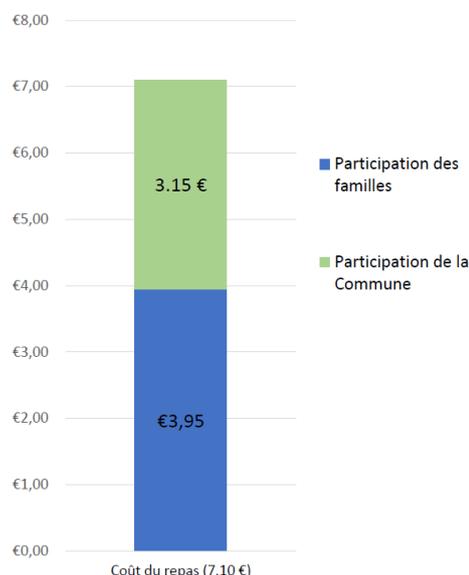
Le port du masque est bien-sûr obligatoire ; les enfants sont placés en groupe Classes et le protocole de l'école a été remis à chaque agent lors de la rencontre de pré-rentrée lundi 1^{er} septembre. 3 ATSEM reprennent à 13h15 pour le ¼ d'heure de préparation des enfants de maternelle avant la sieste et permettent d'accompagner le seul agent présent dans la cour.

② Elle a présenté le bilan financier de l'année scolaire 2019-2020 qui se clôture avec un déficit de 50 023 € pour 47 106 € l'année passée. 18 769 repas ont été servis pour 32 400 en 2018-2019. Le prix de revient d'un repas a été de 7.10 € (5.30 € 2018-2019) répartis de la façon suivante :

COÛT D'UN REPAS (7,10 €)
RÉPARTITION PAR POSTE DE DÉPENSES



RÉPARTITION DU FINANCEMENT
DU REPAS



Ces résultats s'expliquent par la fermeture du Restaurant Scolaire du 16 Mars au 11 Mai, la reprise partielle du 12 Mai au 19 Juin et le maintien des frais fixes (personnel, abonnements, prestataire).

☐ Délégation du Conseil Municipal au Maire de certaines de ses attributions : Point 26 de la délibération n°35/2020 du 26/05/2020

Le Conseil Municipal, par 19 voix Pour, a décidé de retirer le point 26 « **de demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions** », de la délibération n°35/2020 du 26 Mai 2020.

☐ Bulletin communal 2020 : Distribution de Mars à Décembre 2020

Le Conseil Municipal, par 19 voix Pour, a validé la liste ci-dessous présentée :

Conseil Municipal	Distribution	Association	Echéancier mandatement
31 janvier 2020	15-16 février 2020	Palet Chauchéen	Entre le 17/02 et le 27/02
28 février 2020 26 mai 2020	5-7 juin 2020	Comité des Fêtes	Entre le 1/09 et le 15/09
29 juin 2020	10-12 juillet 2020	Cyclo Sport Chauchéen	Entre le 1/09 et le 15/09
31 août 20	11-13 septembre 2020	Ogec - Apel	Entre le 14/09 et 25/09
28 septembre 2020	9-11 octobre 2020	Tennis de Table	Entre le 12/10 et 23/10
26 octobre 2020	6-8 novembre 2020	UCAC	Entre le 9/11 et le 20/11
30 novembre 2020	11-13 décembre 2020	Marche Chauchéenne	Entre le 14/12 et le 18/12

☐ Budget Général 2020 (78100) : Décision Modificative n°2

Suite aux décisions municipales des 26 Mai et 29 Juin 2020 concernant les indemnités des élus, le projet de restaurant scolaire, les pertes de loyer au Budget Commerces, le Conseil Municipal, par 19 voix Pour, a adopté la décision modificative n°2 ci-après :

Désignation	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
D-6531/65 : Indemnités	+8 000.00 €	
D-67441/67 : Charges exceptionnelles aux budgets annexes	+2 600.00 €	
D-023/023 : Virement à la section d'investissement	+68 960.00 €	
R-73111/73 : Taxes foncières et d'habitation		+40 560.00 €
R-73224/73 : Fonds départemental Droits de mutation		+20 000.00 €
R-74121/74 : Dotation de solidarité rurale		+19 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	+79 560.00 €	+79 560.00 €
INVESTISSEMENT		
R-10222/10 FCTVA		-14 680.00 €
R-1323-105/13 Subvention Département (Monument aux morts)		+ 4 400.00 €
R-021/021 Virement de la section de fonctionnement		+68 960.00 €
R-1641/16 : Emprunt		+13 320.00 €
D-2313-102/23 : Restaurant Scolaire	+72 000.00 €	
Total INVESTISSEMENT	+72 000.00 €	+72 000.00 €
Total Général	+151 560.00 €	+151 560.00 €

☐ Budget Commerces 2020 (78105) : Décision Modificative n°2

Suite à la décision du Conseil Municipal du 29 Juin dernier de maintenir le loyer de la Boulangerie pour un an et au départ de l'Atelier de Ludo (Boutique de fleurs), il y a lieu de prendre en compte ces pertes de loyers au Budget Commerces 2020.

DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) déposées depuis le 29 Juin 2020 :

M. le Maire a renoncé au droit de préemption pour des parcelles situées rue du Centre, rue du Rocher et au Puytureau

☐ Marchés HT signés depuis le 29 Juin 2020 :

01/07/2020	REXEL LES HERBIERS 3 distributeurs savon Commune et 2 Salle Arc-en-Ciel	245.00
02/07/2020	GAPE Passage lamier 3 jours	1333.20
03/07/2020	FAUCHET SARL Remplacement cuve arrosage foot	935.21
07/07/2020	VERVER EXPORT Fourniture bulbes	560.25

23/07/2020	BOSSARD Espaces Verts Débroussaillage Lamier 25h	6525.00 1337.50
24/07/2020	ELVEO 5000 Masques 3 plis	1650.00
29/07/2020	FABREGUE Drapeau européen et français, imprimé urbanisme	148.47
14/08/2020	CHALLENGER 2 distributeurs PEHD + 2 lots de 5 liasses de 100 sachets	231.00

Location 1, rue de la Petite Maine



- 1 cuisine avec séjour
- 2 chambres
- WC – Salle de bain
- **Prix du loyer : 341.68 €**

Pour tout renseignement, s'adresser en Mairie.



Prochaine séance du
Conseil Municipal :

Lundi 28 Septembre 2020 à 20h00

LA NUIT, LE WEEK-END, LES JOURS FÉRIÉS ET LES PONTS*

Besoin d'un médecin ?
téléphonez !

urgence non vitale
24 heures
☎ 02 51 44 55 46

urgence vitale
☎ 15

MÉDECINE GÉNÉRALISTE
☎ 02 51 44 55 46

Médecin généraliste de nuit le week-end & jours de samedi, dimanche, jours fériés et ponts.

Permanences des Médecins, Pharmaciens et Infirmières

Nuits, week-ends et jours fériés... besoin d'un médecin :

Je compose le **116 117**, un médecin du centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile. Je compose le **15**, face à une **urgence vitale**, le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Pharmaciens	Depuis le 01/07/09, pour connaître les 3 pharmacies de permanences les plus proches de votre domicile, vous devez contacter le 3237.			
Infirmière	Du lundi au Samedi de 8h00 à 8h30	Mme MOREAU Marie	CHAUCHE – 16, Rue du Centre	06.24.83.68.04
Dentistes	Dimanches et jours fériés	10h à 12h		02.51.46.28.83

MESSAGES D'ORGANISMES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE ST FULGENT-LES ESSARTS



MASQUES :

L'État a affecté des masques **réutilisables** à la Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-les Essarts pour les personnes vulnérables. Ces masques ont été répartis sur chaque Commune de notre territoire. Si vous êtes concernés, ils sont disponibles en mairie de CHAUCHÉ.



La Communauté de communes, en partenariat avec Trivalis organise **3 ateliers zéro déchet**.

Ces ateliers **gratuits**, de 15 personnes, permettront aux participants de fabriquer par exemple un baume à lèvres, un nettoyant multi-usage ou encore un film alimentaire réutilisable.

Pour chaque atelier, il sera demandé d'apporter, soit les contenants nécessaires au conditionnement du produit, soit du tissu de récupération.

Inscription obligatoire sur www.trivalis.fr.

Une conférence sur le thème « zéro déchet » aura lieu le samedi 26 septembre à 19h, Espace Molière à Chavagnes-en-Paillers.

Elle sera animée par Jérémie Pichon, auteur du livre Famille Zéro Déchet.

Inscription obligatoire www.ccfulent-essarts.fr ou au 02 51 43 81 61.

ATELIERS ZÉRO DÉCHET

<p>Entretien de la maison Fabrication d'un nettoyant multi-usages et de lessive</p>	<p>VENDREDI 25 SEPT. 2020 DE 14H30 À 16H00 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 2 RUE JULES VERNE SAINT-FULGENT</p>
<p>Courses et cuisine Fabrication d'une éponge lavable et d'un film alimentaire réutilisable</p>	<p>MARDI 29 SEPT. 2020 DE 18H30 À 20H00 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 2 RUE JULES VERNE SAINT-FULGENT</p>
<p>Hygiène et beauté Fabrication d'un baume à lèvres et d'un déodorant solide</p>	<p>MERCREDI 30 SEPT. 2020 DE 9H30 À 11H00 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 2 RUE JULES VERNE SAINT-FULGENT</p>

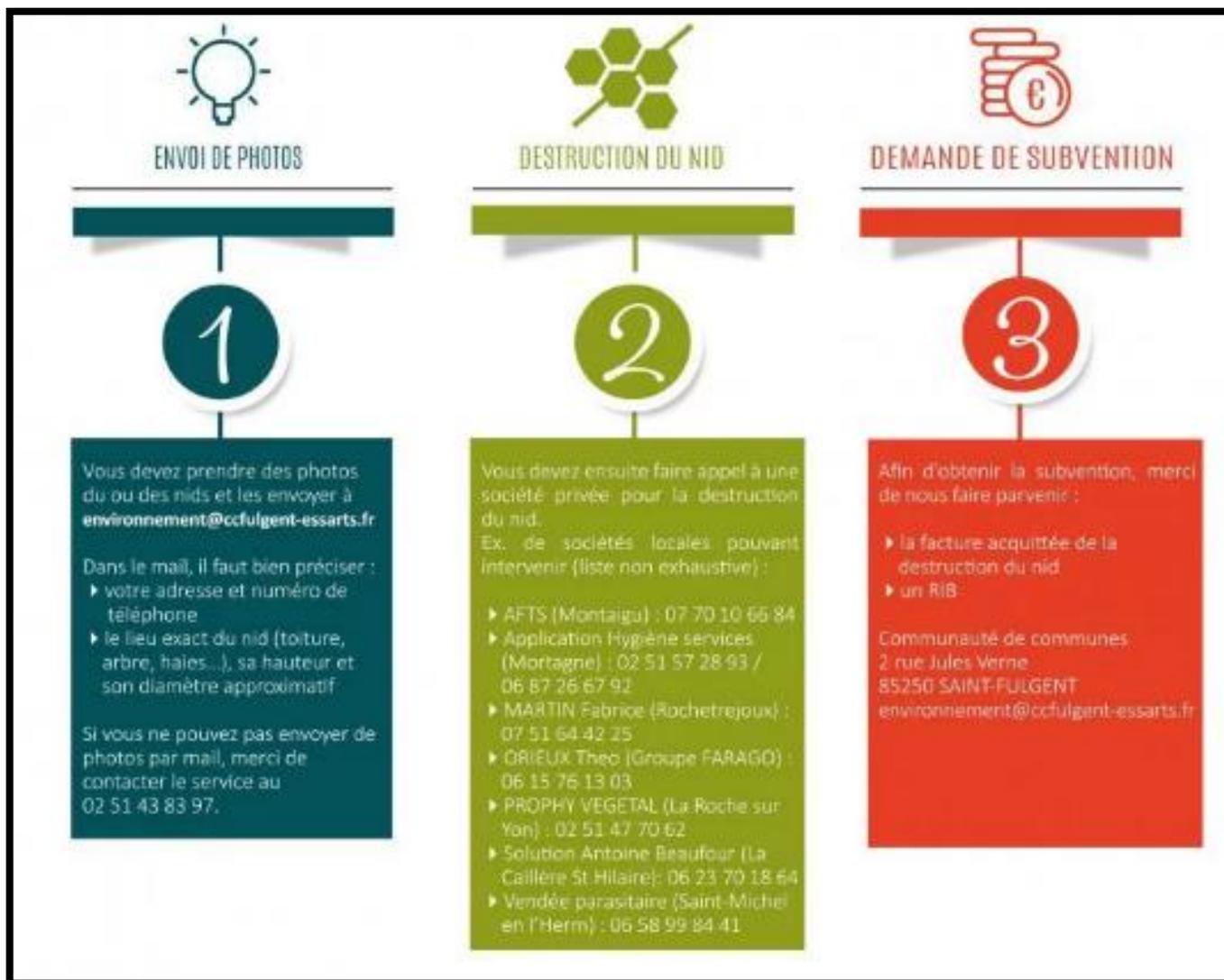
INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR TRIVALIS.FR | ATELIER GRATUIT PLACES LIMITÉES | RENSEIGNEMENTS AU 02 51 451 451

NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

La Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts aide financièrement les particuliers et les organismes de droit privé (associations, entreprises, communes...) pour la destruction des nids de frelons asiatiques (à hauteur de 50% d'un montant de dépense plafonné à 100 €, soit un maximum de subvention de 50 € TTC).

Les bénéficiaires doivent résider sur les communes de Bazoges-en-Pailers, Chavagnes-en-Pailers, Les Brouzils, La Merlatière, La Rabatelière, La Copechagnière, Chauché, Saint-André-Goule-d'Oie, Saint-Fulgent.

Pour les résidents d'Essarts en Bocage, veuillez-vous adresser à la mairie - Tél. : 02 51 62 83 26.



CIAS

L'AGENDA DES SENIORS : septembre – mars 2021 vient de sortir, il est disponible en mairie, sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de St Fulgent - les Essarts.

SOMMAIRE

- Garder la forme p2
- Se ressourcer, partager p3
- Echanger, s'informer p5
- S'initier au numérique p6
- Face au deuil p6
- Face à la maladie p7

Les actions de prévention proposées aux personnes de 60 ans et plus, se déclinent sous forme d'ateliers collectifs, d'après-midis, de conférences. Elles permettent de se ressourcer, d'entretenir ses relations sociales, de trouver des réponses à ses difficultés du moment, d'avoir des informations pour envisager sereinement l'avenir.

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Parcours de la 2^{ème} chance

Vous avez entre 18 et 30 ans

Construisez pas à pas votre projet professionnel

- Vous bénéficiez d'une formation à temps plein de janvier à juin.
- Vous avancez à votre rythme et selon votre niveau dans des ateliers individualisés avec des remises à niveau (français, mathématiques, culture générale et compétences numériques), de la culture professionnelle et techniques de recherche d'emploi, des temps d'immersion en entreprises.
- Vous validez ainsi au fur et à mesure chaque connaissance acquise et construisez l'attestation de compétences qui vous sera délivrée.
- Vous alternez systématiquement des périodes en formation et en entreprises à travers des stages pour découvrir des secteurs d'activité afin d'acquérir de l'expérience professionnelle et, surtout, trouver le métier qui vous va !
- Vous serez accompagné d'un parrain ou d'une marraine pour faire le lien avec le monde de l'entreprise et pour vous aider dans votre projet.

Les +

- La Certification professionnelle : CléA
- Le diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Le permis de conduire



Les conditions d'éligibilité

- Vous avez entre 18 et 30 ans
- Vous avez quitté depuis plus de 6 mois une formation ou vous êtes en rupture professionnelle
- Vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi
- Vous résidez en Vendée

Inscriptions de septembre à novembre et renseignements auprès de la MDEDE de Vendée

N° Vert 0800 850 865
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.emploi.vendee.fr



MESSAGES D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATION THÉÂTRE « LES TROUBADOURS »

Après quelques années d'absence, l'Association THÉÂTRE "LES TROUBADOURS" pense à remonter sur les planches...

Nous savons que de nombreux acteurs, actrices, décorateurs, décoratrices, costumiers, costumières et autres metteurs en scène sont dans l'attente d'exercer leurs différents talents...

Pour cela, merci de vous faire connaître auprès d'Amélie HUCTEAU au 06.25.32.35.83 ou de Michel PELLETIER au 06.08.83.93.82



YOGA A CHAUCHÉ



L'association « YOGASANA » intervient sur différentes communes sur le nord-est de la Vendée. Elle a pour but de sensibiliser et d'amener un large public à la pratique du yoga. Le yoga apporte souplesse et détente profonde, en associant un travail corporel en douceur et une conscience respiratoire apaisante. Au moyen d'étirements, d'assouplissements, de différentes postures statiques ou d'enchaînements plus dynamiques, chacun et chacune peut à sa mesure profiter des bienfaits de cette pratique. C'est aussi l'occasion de découvrir et pratiquer la méditation de pleine conscience.

Pour la saison 2020 - 2021, les séances auront lieu à nouveau chaque vendredi de 10h15 à 11h30 à la salle « Les étoiles de Fruchet ». Elles seront assurées par Véronique RONDEAU. Reprise des cours, **vendredi 18 septembre 2020**

Les inscriptions en cours d'année sont possibles dans la limite des places disponibles (cours d'essai possible sans engagement).

Prévoir tapis de sol, couverture, et vêtements souples. Il est conseillé de venir le ventre léger.

Renseignements : M. BAU Diannick : 06 30 20 28 13 - Mail : yogasanavendee@gmail.com

BCCFV

« Le BCCF Vendée lance sa 7^{ème} saison ! »

Ça y est la saison au sein du BCCF Vendée est lancée et l'ensemble des acteurs sont très heureux de pouvoir se retrouver après plusieurs mois d'arrêt. Le club est reparti avec une vingtaine d'équipes jeunes et 3 équipes séniors mais aussi avec sa section sport adapté BASKIN « basket-inclusif ».

Les séniors Filles 1 évoluent en Régionale 2, les séniors Filles 2 en départementale 2 et les séniors Gars en départementale 4. L'objectif pour cette saison est de pérenniser nos effectifs à leur niveau pour les séniors tout en mettant un accent à la formation jeune : plusieurs catégories chez nos jeunes licenciés vont évoluer dans l'élite départementale.

La fin de saison 2019-2020 a été précipitée mais pour autant le club a connu des événements importants :

-Courant Février, le club a officialisé **son partenariat avec le Crédit Agricole en tant que partenaire officiel pour notre section BASKIN**. Pour rappel le Baskin, c'est le temps d'un instant des personnes en situation de handicap et des personnes valides qui se retrouvent autour d'une passion commune, le BASKET. Expert ou débutant, chacun aura la possibilité de donner le meilleur de lui-même, de marquer des points et contribuer au jeu d'équipe.

En effet cette ouverture que propose le club avec la section BASKIN est importante au regard du crédit agricole et correspond aux valeurs qu'il souhaite accompagner. Nous remercions le directeur et le conseil d'administration des caisses de Chavagnes et St Fulgent pour leurs soutiens.

-A la suite du confinement, le club a mis en place une cagnotte de dons pour apporter son soutien aux cabinets d'infirmières du secteur. Le but était d'envoyer une ou plusieurs photos en lien avec le basket et/ou le contexte sanitaire avec une participation financière, pour recréer la photo de lancement du club. Cette action a permis de récolter plus de 100 photos et 500 € pour nos infirmières. Merci à tous.

-INFO Bureau : le secrétaire principal a changé. Antony Loizeau alias « zozo » secrétaire du BCCF Vendée depuis sa création en 2014 et secrétaire auparavant du BCF (st fulgent) depuis 2009 s'est engagé dans de nouvelles fonctions dans le conseil municipal de St Fulgent, l'empêchant d'assurer les 2 mandats.

Il a donc décidé de ne pas repartir pour cette nouvelle saison 2020-2021. Nous tenons à le remercier pour l'immense travail effectué dans le bureau mais aussi auprès du comité et de la ligue. BRAVO ET MERCI ! C'est Marie Chatelier qui assurera désormais cette fonction, avec l'aide de secrétaires adjoints.

-[DÉMARCHE CITOYENNE]

La Commission Fédérale Démarche Citoyenne de la Fédération Française de Basketball a décerné courant Juin le label «FFBB Citoyen MAIF» à 71 clubs sur toute la France.



Ce label vise à encourager et valoriser les initiatives locales de clubs s'engageant dans une démarche globale autour du fairplay, de l'intégration et du développement durable : Action à vocation sociale - Démarche écoresponsable - Éducation par le sport - Mixité sociale

C'est avec un grand plaisir que le club annonce sa labellisation avec 3 étoiles ★★★, labellisation la + forte ! Sur les 71 clubs français récompensés, seulement 17 ont été valorisés avec la qualité 3 étoiles. Merci à l'ensemble des acteurs pour l'obtention de ce label, licenciés, bénévoles, dirigeants et partenaires !

Vous souhaitez intégrer le BCCFV ? N'hésitez pas à nous contacter par le biais du site internet www.basket-chauche-chavagnes-stfulgent.fr ou par le chargé de communication au 06.17.24.54.77

BIBLIOTHEQUE

C'est la rentrée à la Bibliothèque !

Rappel des horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- mercredi de 14h30 à 16h30
- samedi de 10h00 à 12h00

Pendant le mois de Septembre, pas d'ouverture le lundi.



Les mesures barrières sont respectées :

- masque obligatoire à partir de 11 ans,
- dépôt des livres rendus à l'entrée et mis en réserve 3 jours
- friction des mains par gel hydroalcoolique,
- livres empruntés scannés par notre bénévole mais présentés un par un par le lecteur,
- sortie par la rue de Grasla,
- les étagères, bureaux et sols sont nettoyés après chaque permanence.

Les navettes reprennent en septembre tous les 15 jours environ.

Pour éviter l'afflux et gagner du temps, nous recommandons l'usage de la réservation en ligne. Pour cela il suffit de :

- vous connecter au portail du réseau : www.mediathèque.ccfulent-essarts.fr
- entrer le N° de la carte lecteur et le mot de passe (année de naissance du titulaire), ensuite entrer le nom de l'auteur ou le titre, cliquer, valider.

Les ouvrages du site de Chauché sont disponibles dès la prochaine permanence, pour ceux du réseau, vous recevrez un mail dès son arrivée via la navette.

CHANT DE LA PIERRE

Suite et fin de notre opération « Aide au personnel soignant ». Suite à notre appel, plusieurs associations chauchéennes, des entreprises et des particuliers ont cotisé pour soutenir les soignants œuvrant sur la commune. Plus de 2300 Euros ont été réunis. Au 1^{er} mai, une partie de cette somme a été redistribuée au personnel de la Roseraie, le reste a permis d'équiper en trousse à pharmacie le personnel de la maison « Perce-Neige ».

Merci à tous ceux qui ont participé à cette opération.



LE PALET CHAUCHÉEN



Si vous avez envie de passer de bons moments de détente, de joie et d'amitié autour d'une planche à palets, le Palet Chauchéen démarre sa deuxième année de fonctionnement. Nous avons de 22 à 70 ans, 5 femmes jouent avec nous et nos entraînements ont lieu le vendredi de 20h15 à 23h à la salle Arc en ciel. Tous les niveaux sont représentés, du débutant au confirmé, nous jouons et progressons tous ensemble dans la bonne humeur.

L'inscription à l'année est de 25 €, mais si vous voulez vous pouvez essayer un vendredi soir

alors n'hésitez pas.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler Nicolas GIRAUDEAU au 06-61-90-57-13.

Distribution du prochain bulletin les 9 et 11 Octobre 2020. Les articles sont à déposer en mairie ou à transmettre par mail avant le 28 Septembre 2020